COGEP

expertise comptable



Association SAMEC

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

19 Rue de la Mérie

45 430 Chécy

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 03
Fax 02 38 60 70 18
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

Association SAMEC

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
19 Rue de la Mérie
45 430 Chécy

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association SAMEC,** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point de l'annexe traitant des règles et méthodes comptables et plus précisément le paragraphe traitant des changements de méthode, relatifs aux stocks et aux congés payés, au sein de l'un des deux établissements de l'association (« Centre de Soins »).

II.- Justification de nos appréciations

En application de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatif à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Valorisation des stocks de consommables

Jusqu'à présent non valorisés au « Centre de soins » car estimés peu significatifs, l'augmentation de ces consommables a entrainé la valorisation, pour la première fois, des stocks de produits pharmaceutiques, produits d'entretien et l'alimentation.

La valorisation de ces actifs, ainsi que l'incidence du changement de méthode sur le résultat de l'exercice, sont exposées dans l'annexe.

Nos contrôles ont porté sur la réalité de ces actifs et sur la conformité de l'application de la méthode décrite en annexe.

- Valorisation des passifs sociaux relatifs aux congés payés

Jusqu'à présent, ces passifs sociaux n'étaient pas valorisés au « Centre de Soins » car ils n'étaient pas acceptés par l'autorité de tutelle. Malgré ce refus, le respect des principes comptables français nécessite la comptabilisation de ces passifs.

La valorisation de ces passifs pour la première fois, ainsi que l'incidence du changement de méthode sur le résultat de l'exercice, sont exposées dans l'annexe. Les fonds associatifs ont été impactés à hauteur de la valeur des passifs à la fin de l'exercice précédent.

Nos contrôles ont porté sur l'exhaustivité de ces passifs et sur la conformité de l'application de la méthode décrite en annexe.

Les appréciations portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

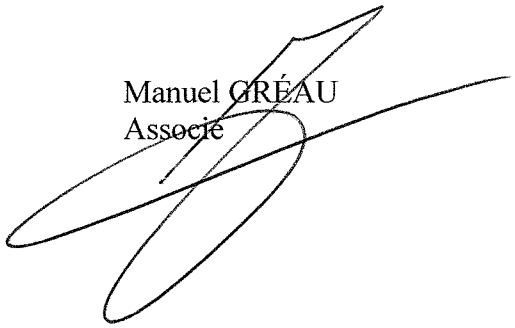
III.- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans le 27 Avril 2011

Le Commissaire aux Comptes
COGEP



Manuel GRÉAU
Associé

Bilan actif

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	23 035	8 899	14 137	18 744
Frais de recherche et de développem				
Concessions, brevets et droits assim	16 688	6 486	10 201	13 539
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	22 827	17 792	5 035	966
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 501 833	2 302 603	11 199 230	7 166 434
Installations techniques, matériel et	818 049	371 668	446 381	290 438
Autres immobilisations corporelles	499 263	191 844	307 419	229 636
Immobilisations en cours / Avances				2 321 187
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	14 881 695	2 899 292	11 982 403	10 040 944
Stocks				
Matières premières et autres approvi	54 360		54 360	8 517
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur co				
Créances de fonctionnement				
Clients et comptes rattachés	377 801		377 801	275 761
Autres créances	39 973		39 973	24 719
Divers				
Valeurs mobilières de placement	23 638		23 638	203 638
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 216 663		2 216 663	1 560 154
Charges constatés d'avance	8 946		8 946	16 518
ACTIF CIRCULANT	2 721 380		2 721 380	2 089 307
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Prime de remboursement des obligat				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	17 603 075	2 899 292	14 703 783	12 130 251

Bilan

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	357 618	362 118
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves réglementées		
Fonds de trésorerie sous contrat	824 307	931 887
Résulltats cumulés à reporter	-680	
RESULTAT DE L'EXERCICE	105 138	1 136
Subventions d'investissement	107 959	14 186
Provisions réglementées	217 325	217 325
FONDS PROPRES	1 611 668	1 526 651
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	22 236	5 336
Provisions pour charges	69 276	82 948
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	91 512	88 284
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	11 927 097	9 453 444
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	11 927 097	9 453 444
Comptes de liaison		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 310	157 232
Dettes fiscales et sociales	572 135	689 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 569	
Autres dettes	209 849	214 670
Produits constatés d'avance	12 644	
DETTES	13 000 604	10 515 316
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	14 703 783	12 130 251

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	8 210	1,58	5 622	1,43	2 589	46,05
Prestations de services	15 873	3,05	16 391	4,16	-519	-3,16
Produits des activités annexes	5 840 345	NS	4 793 132	NS	1 047 213	21,85
Reprises et Transferts de charge	26 904	5,17	20 675	5,25	6 228	30,13
Autres produits	63 262	12,17	11 317	2,87	51 945	459,00
Produits d'exploitation	**5 954 594**	**NS**	**4 847 137**	**NS**	**1 107 457**	**22,85**
Achats de marchandises	168	0,03			168	
Achats de matières premières	318 025	61,16	279 299	70,87	38 726	13,87
Variation de stock de matières premi	-45 843	-8,82	-8 517	-2,16	-37 326	438,26
Autres achats non stockés	253 300	48,72	188 513	47,83	64 787	34,37
Charges externes	713 756	137,27	626 451	158,95	87 306	13,94
Impôts et taxes	274 722	52,84	248 895	63,15	25 827	10,38
Salaires et Traitements	2 264 255	435,47	1 854 013	470,42	410 242	22,13
Charges sociales	1 225 800	235,75	1 032 007	261,85	193 793	18,78
Amortissements et provisions	490 635	94,36	384 565	97,58	106 070	27,58
Autres charges	11		371	0,09	-360	-96,99
Charges d'exploitation	**5 494 829**	**NS**	**4 605 596**	**NS**	**889 233**	**19,31**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**459 764**	**88,42**	**241 541**	**61,29**	**218 224**	**90,35**
Produits financiers	18 647	3,59	8 430	2,14	10 218	121,21
Charges financières	380 659	73,21	210 064	53,30	170 595	81,21
Résultat financier	-362 012	-69,62	-201 635	-51,16	-160 377	79,54
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**97 752**	**18,80**	**39 906**	**10,13**	**57 846**	**144,96**
Produits exceptionnels	13 716	2,64	5 933	1,51	7 784	131,19
Charges exceptionnelles	6 330	1,22	44 703	11,34	-38 373	-85,84
Résultat exceptionnel	7 386	1,42	-38 770	-9,84	46 156	-119,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	**105 138**	**20,22**	**1 136**	**0,29**	**104 002**	**NS**

Désignation de l'association : ASS SAMEC CONSOLIDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/10, dont le total est de 14 703 783 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 105 138 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/10 au 31/12/10.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 8 avril 2011 par les dirigeants de l'association.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté en
- Comptabilisation des stocks de produits pharmaceutiques, d'alimentation et d'entretien du SSR pour la première fois en 2010, pour un montant global de 42 537.85 euros.
- Comptabilisation de la provision pour congés payés et des charges y afférentes du SSR dans sa totalité.
Les montants correspondants à la provision au 1er janvier 2010 ont été portés en diminution des capitaux propres pour 113 896 euros. La variation des congés payés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010 a été portée en charge de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	de 15 à 40ans
• Agencements et aménagements des constructions	de 8 à 20ans
• Installations techniques	de 8 à 20ans
• Matériel et outillage industriels	de 5 à 10ans
• Installations générales	de 5 à 15ans
• Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode normale.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Engagements de retraite

Les engagements de l'association envers ses salariés au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent charges comprises à 154 676 euros.
Le calcul des indemnités a été effectué en prenant en compte :
- l'ancienneté des salariés
- la probabilité d'être présent à la date de la retraite (hypothèse de rotation du personnel : moyenne)
- les tables de mortalité de 1993
- un coefficient d'actualisation de 1.

Une provision a commencé à être dotée à ce titre et s'élève au 31 décembre 2010 à 49 276 euros.

Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**23 035**		
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**33 751**		**5 763**
Terrains			
Constructions sur sol propre	6 295 135		4 210 483
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	2 802 419		193 794
Installations techniques, matériel et outillage ind.	605 498		215 855
Installations générales, agencts., aménagts. dives			
Autres matériels de transport			10 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	396 915		92 347
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 321 187		
Avances et acomptes			
TOTAL 3	**12 421 156**		**4 722 480**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			
TOTAL 4			
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**12 477 942**		**4 728 243**

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**				**23 035**	
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**				**39 514**	
Terrains					
Constructions	sur sol propre			10 505 619	
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencts. et am. const.			2 996 214	
Installations techniques matériel et outillage			3 304	818 049	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				
	Matériel de transport			10 000	
	Matériel de bureau & informatique			489 262	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 321 187			
Avances & acomptes					
TOTAL 3		**2 321 187**	**3 304**	**14 819 144**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières					
TOTAL 4					
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		**2 321 187**	**3 304**	**14 881 694**	

Etat des amortissements 2055

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		**Montant début d'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant fin d'exercice**
Frais d'établissement et de développement **TOTAL 1**		**4 291**	**4 607**		**8 898**
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL 2**		**19 246**	**5 032**		**24 278**
Terrains					
Constructions	sur sol propre	1 493 054	258 860		1 751 914
	sur sol d'autrui				
	installations générales	438 066	112 622		550 688
Installations techniques, matériel et outillage industriels		315 060	59 912	3 304	371 668
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport		414		414
	matériel de bureau	167 279	24 150		191 429
	emballages récupérables				
TOTAL 3		**2 413 460**	**455 958**	**3 304**	**2 866 115**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		**2 436 998**	**465 597**	**3 304**	**2 899 292**

Exercice clos le 31 décembre 2009 :

Compte tenu de la réception des comptes administratifs 2009 postérieurement à l'arrêté des comptes, les résultats de l'année 2009 ont été affectés de la manière suivante :

1- Résultat EHPAD : Déficit de 1 944.82€

- Section Dépendance
  Résultat déficitaire 17 135.29€

Dépenses rejetées	- 1 925.77€
Report à nouveau débiteur	- 15 209.52€

- Section Hébergement
  Résultat excédentaire 14 529.26€

Report à nouveau créditeur	14 529.26€

- Section Soins
  Résultat excédentaire 661.21€

Dépenses rejetées	- 2 574.92€
Réserve pour compensation des déficits	3 236.13€

2- Résultat SSR : Excédent de 1 835.3€1

Reserve pour investissement	1 835.31€

Exercice clos le 31 décembre 2010 :

Les résultats dégagés sur les deux établissements seront soumis aux autorités de tutelle. Ces résultats peuvent partiellement être rejetés ou repris.
Ils ne doivent donc pas être considérés comme définitivement acquis ou à la charge de l'association.

Etat des provisions 2056

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Différence sur réalisation de biens	217 325			217 325
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**217 325**			**217 325**
Provisions pour litiges	5 335	16 900		22 235
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions indemnités de fin de carrière	55 297	5 137	11 158	49 276
Autres provisions pour risques et charges	27 651	3 000	10 651	20 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**88 284**	**25 037**	**21 809**	**91 511**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**305 609**	**25 037**	**21 809**	**308 836**
Dotations et reprises d'exploitation		25 037	21 809	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		377 800	271 833	105 967
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		7 789	7 789	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	18 878	18 878	
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		13 304	13 304	
Charges constatées d'avance		8 946	8 946	
TOTAUX		**426 719**	**320 751**	**105 967**

Montant des	prêts accordés en cours d'exercice	
	remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés		

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	11 927 096	417 288	1 663 107	9 684 812
Emprunts et dettes financières divers		113 401	113 401		
Fournisseurs et comptes rattachés		187 309	187 309		
Personnel et comptes rattachés		167 553	167 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		370 995	370 995		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	33 586	33 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		91 569	91 569		
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		96 448	96 448		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		12 643	12 643		
TOTAUX		**13 000 603**	**1 490 795**	**1 663 107**	**9 684 812**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 744 702
Emprunts remboursés en cours d'exercice	299 205
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

Comptes de régularisation

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	105 966
Autres créances	16 424
Disponibilités	9 438
TOTAL	**131 828**

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	161 888
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 405
Dettes fiscales et sociales	243 878
Autres dettes	13 426
TOTAL	**446 598**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 946	12 643
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**8 946**	**12 643**

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité :

	Montant
SSR	3 332 382
EHPAD	2 621 502
SIEGE	710
TOTAL	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	154 676
TOTAL	
(1) dont concernant : • les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	152 449
Autres engagements reçus : Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	
• des organes de direction (temps partiel)	
• directrice (rémunération concernant l'EHPAD)	18 061
• directrice adjointe (rémunération concernant l'EHPAD)	12 829
• des organes de surveillance	

Tableau du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF (Equivalent temps plein)		
	EHPAD	SSR	Total
Cadres	1.80	6.80	8.60
Employés	35.64	52.88	88.52
TOTAL	**37.44**	**59.68**	**97.12**

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 03
Fax 02 38 60 70 18
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

Association SAMEC

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
19 Rue de la Mérie
45 430 Chécy

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

➢ Contrats de travail avec les dirigeants salariés des ESMS

✓ Personnes intéressées :

- Mme Raynaud d'Huissier : Directrice de l'EHPAD et du SSR
- Mme Brandel : Directrice adjointe de l'EHPAD et du SSR

Les rémunérations des Directrices sont établies conformément à la convention collective applicable à l'association, et aux contrats de travail en vigueur.

Les rémunérations sont ensuite réparties entre les établissements en fonction du temps de travail imputable à chaque directrice par établissement.

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2010, les quotes-parts de rémunérations brutes affectées à l'EHPAD, se sont élevées à :

- 18 061 € pour Mme Raynaud d'Huissier
- 12 829 € pour Mme Brandel

Orléans le 27 Avril 2011

Le Commissaire aux Comptes
COGEP

Manuel GRÉAU
Associé

